Fév 2018 N°2

Le Bulletin Municipal

COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseil Municipal du 8 février 2018

Devenir du CEA de Moronvilliers

La Commission de développement économique a étudié le devenir du Polygone d'Expérimentation de Moronvilliers (PEM), qui a cessé son activité depuis 2013.

La commission a précisé les atouts du site : terrain de plus de 500 hectares, présence de 110 bâtiments dont certains sont reliés par des galeries techniques souterraines, de la fibre optique, de 2 lignes électriques HTA, d'un réseau de voirie, d'un réseau d'eau potable venant de Beine-Nauroy, d'un réseau incendie récent ainsi que d'un réseau de caméras de surveillance.

Elle a aussi pointé un certain nombre d'inconvénients à prendre en compte dans la réflexion: pollution par du pyrotechnique de la 1ère guerre mondiale, potentielle pollution chimique et radioactive de 1957 à 2013 par l'activité du P.E.M.

Elle souhaite le lancement d'une étude par le Grand Reims pour envisager le développement futur du PEM. Si la dépollution du site n'apporte pas une garantie sanitaire satisfaisante, la commission souhaite la mise en place d'un projet non-humain et non-alimentaire sur le site et donne des exemples de développement : photovoltaïque, centre de données informatiques, archivage documentaire…

Tout projet de développement devra se faire sous couvert d'études réalisées par un organisme indépendant garantissant l'absence de mise en danger du personnel pouvant intervenir sur ce site.

A la demande d'un conseiller, plus du quart des membres présents ont approuvé un vote à scrutin public (8 pour et 8 contre).

Le Conseil Municipal décide de solliciter le Grand Reims pour le lancement d'une étude afin d'envisager la faisabilité d'un projet de reconversion du site.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 9 POUR, 4 ABSTENTION, 5 CONTRE

POUR : Dominique BESSON, François-Xavier BRAU, Frédérique BUAT, Sophie CERCEAU, Nathalie DELAVACQUERIE, Fanny LETINOIS (pouvoir à Nathalie DELAVACQUERIE), Amélie GAPE, Damien GIRARD et Denis GIRARD.

ABSTENTION : Ludovic CLAUDE, Marcel DEFFERRARD, Éric FORTIER et Olivier SEVERS.

CONTRE : Aline COURTY (pouvoir à Nathalie GOUYON), Nathalie GOUYON, Manuel LECLERC, Mikaël LUBIATO et Marina SIMONNET.

Conseils Municipaux des 8 et 20 février 2018 :

- Devenir du CEA
- Extension Salle des Fêtes
- Matériel désherbage
- Comptes de gestion et comptes administratifs
- Enquête Publique
- Village Propre
- Chasse aux œufs
- Vacances d'hiver bibliothèque
- Spectacle à la bibliothèque

Vie Locale

- Ciné Ligue
- Bourses pour les enfants
- Lire et faire lire
- Inscriptions Ecoles
- Conférence sur l'agriculture biologique
- ALSH 2018
- Fréquence TNT

Présents aux Conseils Municipaux :

- BESSON Dominique
- BRAU François-Xavier
- BUAT Frédérique
- CERCEAU Sophie
- CLAUDE Ludovic
- COURTY Aline
- DELAVACQUERIE Nathalie
- DEFFERRARD Marcel
- FORTIER Eric
- GAPE Amélie
- GOUYON Nathalie
- GIRARD Damien
- GIRARD Denis
- LECLERC Manuel
- LUBIATO Mickael
- SEVERS Olivier
- SIMONNET Marina

Absents excusés le 08 février 2018 :

- AUFFRAY Nathalie
- COURTY Aline *(pouvoir transmis)*
- LETINOIS Fanny *(pouvoir transmis)*

Absents excusés le 20 février 2018 :

- AUFFRAY Nathalie
- GAPE Amélie
- LETINOIS Fanny *(pouvoir transmis)*

Conseil Municipal du 20 février 2018

Demande de subvention Conseil Départemental – Extension salle polyvalente.

Le Conseil Départemental de la Marne subventionne les travaux d'extension de bâtiments communaux ayant pour objectif une aide aux associations.
Les travaux d'extension de la salle polyvalente de Pontfaverger-M. ont pour objet de permettre aux associations communales de créer un lieu pour stocker leur matériel et de créer un espace vestiaire pour les activités sportives du dojo. Ils sont estimés à 288 937 € HT.

Le conseil municipal demande l'octroi d'une subvention au Conseil Départemental et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 17 POUR.

Demande de subvention AESN – Matériel de désherbage.

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie verse des aides pour les actions relatives aux changements de pratiques opérées par les collectivités en vue de préserver la ressource en eau. L'acquisition de matériel alternatifs à l'utilisation de produits phytosanitaires pour le désherbage permet cette demande d'aide.

Le Conseil Municipal retient la proposition de ROCHA pour l'achat d'un chariot et d'une lance à gaz pour un montant HT de 2 535,51 € et sollicite une aide de l'AESN pour l'acquisition de ce matériel. Le devis ne sera signé qu'après délivrance de la convention d'aide relative à cette opération.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 17 POUR.

Comptes de gestion et comptes administratifs 2017.

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion présentés par le Receveur Municipal ainsi que les comptes administratifs de l'exercice 2017.

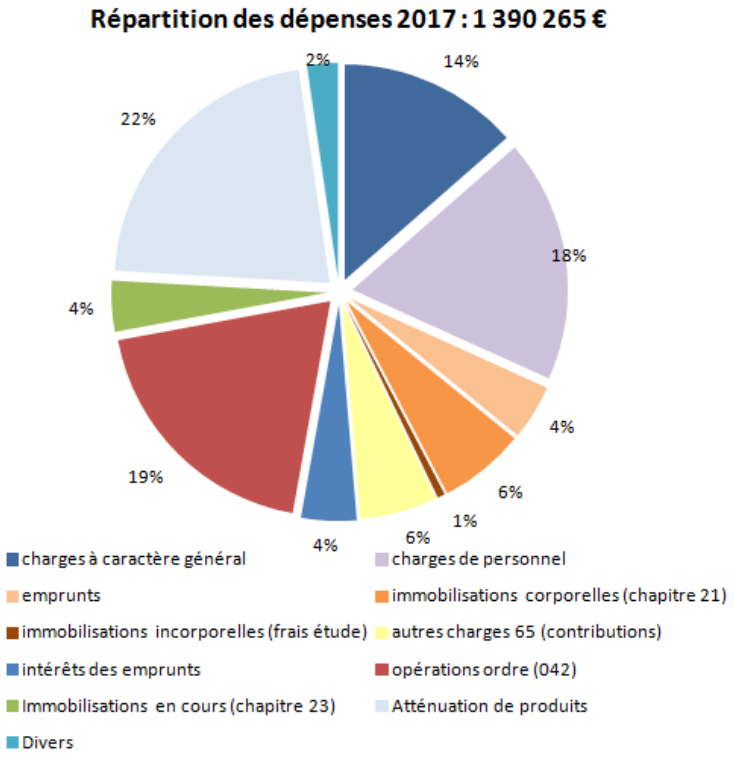

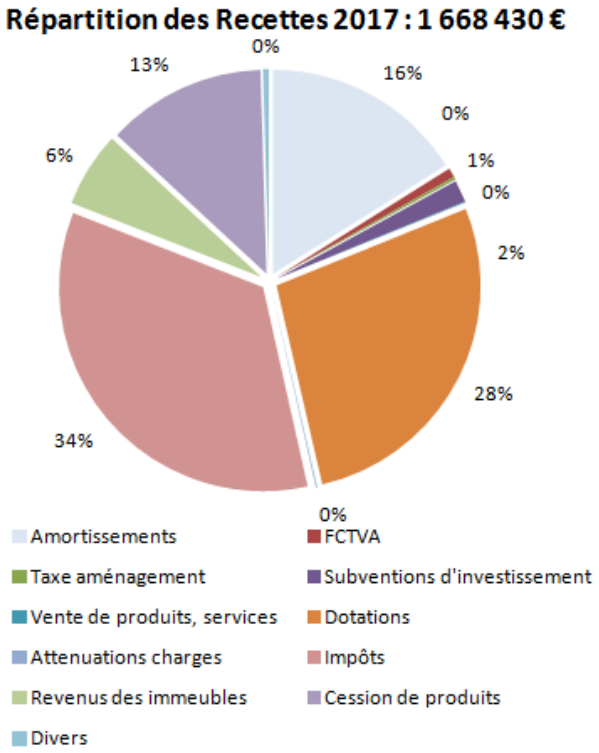

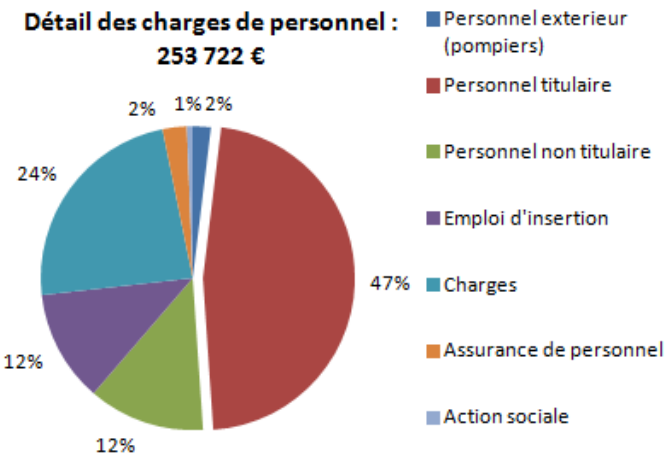

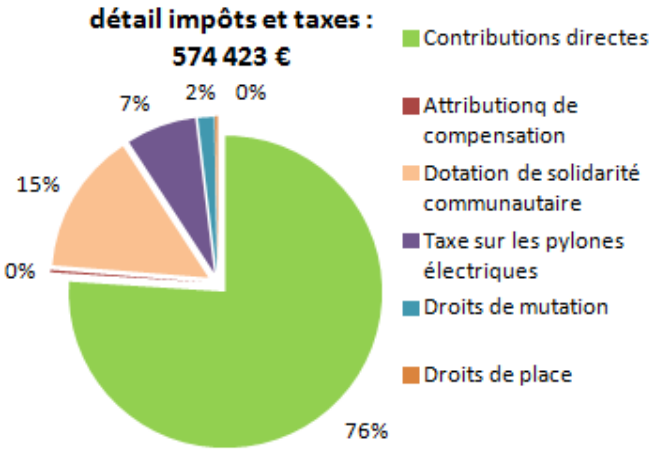

AVIS AU PUBLIC

Commune de Pontfaverger-Moronvilliers

Enquête publique relative au projet de désaffection et de cession des chemins ruraux CR dit des Jardins et CR des Hautes Vignes, et de location des chemins ruraux CR de Saint Christophe (du bord de la parcelle 326 au CR dit du Bois de Bar), CR dit de Châlons-sur-Marne (du bord de la parcelle 304 au CD 34) et CR dit de la Gravière (à partir du CR dit de la Vignette) et du CR d'Epoye à Moronvilliers (de la limite du territoire de Pontfaverger-M. au CR dit de Châlons-sur-Marne).

Par arrêté n° 3/2018 en date du 13 février 2018, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique qui se déroulera du 27 février au 16 mars 2018 inclus selon les modalités suivantes :
M. DESPLANQUES Jean-Pierre a été désigné comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Pontfaverger-M., place de la Mairie (51490), du 27 février au 16 mars 2018, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier complet relatif à l'enquête publique est à disposition du public en mairie.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie les 27 février et 16 mars 2018, de 10h00 à 12h00.
Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : M. Jean-Pierre DESPLANQUES, Mairie, 51490 PONTFAVERGER-M.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie à l'issue de l'enquête.

Pour la 7ème année, vous êtes conviés à une matinée de « nettoyage de printemps »
le samedi 21 avril 2018
à partir de 10h00
Rendez-vous place de la mairie, tous les participants seront ensuite conviés à un apéritif barbecue

VACANCES D'HIVER

La bibliothèque sera ouverte
du 26 février au 4 mars 2018
aux jours et heures habituels

La bibliothèque sera fermée
Du 5 au 11 mars 2018
Cause rénovation peinture dans le couloir

La bibliothèque municipale de Pontfaverger-M. vous propose une lecture RACONTE TAPIS

LA CHÈVRE BISCORNUE

D'après l'album conté par Christine Kiffer, illustrée par Ronan Badel (Editions DIDIER Jeunesse)

LE MERCREDI 28 FÉVRIER 2018 à 17 H

Cette animation vous est proposée en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Marne, un service du Département.

Inscription obligatoire directement à la bibliothèque ou

mail : bibliothequepontfaverger@orange.fr

Page facebook : https://fr-fr.facebook.com/BibliothequeDePontfaverger

Téléphone : 06.59.75.76.38

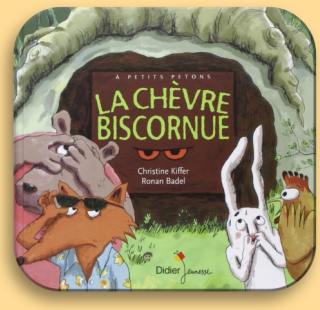

INFORMATIONS MUNICIPALES

VIE LOCALE

CINEMA à la Salle des Fêtes
Le mercredi 28 février 2018
Tarif adulte : 6,00 € - Tarif réduit : 3,50 €

A 14h30

Paddington est devenu un membre populaire de la communauté locale. A la recherche du cadeau parfait pour le 100ème anniversaire de sa chère Tante Lucy, Paddington tombe sur un livre animé exceptionnel. Il se met à multiplier les petits boulots dans le but de pouvoir l'acheter. Mais quand le livre est soudain volé, Paddington et la famille Brown vont devoir se lancer à la recherche du voleur…

A 20h00

Un chat sous le bras, des portes closes, rien dans les poches, voici Paula, de retour à Paris après une longue absence.

Au fil des rencontres, la jeune femme est bien décidée à prendre un nouveau départ. Avec panache.

BOURSE POUR LES ENFANTS

L'Aventure des fées & pirates

Organisée par « L'Aventure des fées & pirates »
Au gymnase de Pontfaverger-Moronvilliers

Le Dimanche 25 mars 2018
De 9h00 à 17h00
(ouverture exposants 7h30)

Jouets, articles de puériculture et vêtements jusque taille 16 ans

Buvette et restauration sur place

Inscriptions par téléphone
Mme Lefèvre Aurélia 06 11 50 03 12
Renseignements par mail auprès des membres du bureau :
assmat.pontfa@gmail.com

Fournir la photocopie de la pièce d'identité et le règlement
Chèque à l'ordre de l'aventure des Fées et Pirates
8 euros les 3 mètres
Tables et chaises non fournies

VOUS AVEZ PLUS DE 50 ANS ?

Lire et faire lire

- Vous aimez lire ?
- Vous avez un peu de temps libre ?
- Pourquoi ne pas partager ce plaisir avec des enfants ?

Pour tous renseignements contacter :
LECORBEILLER Chantal
03.26.03.25.41
ch.lecorbeiller@orange.fr

L'association Lire et faire lire de la Marne cherche des bénévoles pour lire de la crèche au collège.

Inscriptions Ecoles 2018/2019

Les inscriptions se feront en Mairie du 19.02.2018 au 31.03.2018 (se munir du livret de famille et du carnet de vaccinations de l'enfant).

Conférence sur l'agriculture biologique

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Organisée par l'ADEPR en association avec l'UFC Que Choisir de la Marne et BioGrand-Est le mardi 20.03.2018 à 20h30, salle des fêtes de Pontfaverger-M. Entrée libre.

Ouverture du 9 au 27 juillet

Pour tous renseignements :
valerie.broutin@grandreims.fr
ou Tél :03.26.40.53.95

ALSH 2018

Le 27 mars 2018 les fréquences de la TNT changent !

Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle, les changements de fréquences qui auront été réalisés dans la nuit du 26 au 27 mars sur les émetteurs TNT de votre zone, **peuvent avoir pour conséquence la perte de certaines chaînes** de télévision. Les téléspectateurs dépendant d'une antenne râteau collective ou individuelle devront donc procéder à une recherche des chaînes. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

Cette opération est **très simple à réaliser**, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. **Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.**

APPELEZ LE
0970 818 818
(APPEL NON SURTAXÉ)